



Les Documents de Travail de l'IREDU

Working Papers

Institut de Recherche sur l'Education

Sociologie et Economie de l'Education

Institute for Research in the Sociology and Economics of Education

**Les determinants de la mobilité régionale
des bacheliers entrant à l'université**

Cathy PERRET

Mars 2007

DT 2007/5



Pôle AAFE – Esplanade Erasme – B.P. 26513 - F 21065 Dijon Cedex

Tél.+33 (0)3 80 39 54 50 - Fax +33 (0)3 80 39 54 79

iredu@u-bourgogne.fr- <http://www.u-bourgogne.fr/iredu>



Les déterminants de la mobilité régionale des bacheliers entrant à l'université

Cathy Perret¹

Irédu / Université de Bourgogne

Pôle AAFE - Esplanade Erasme

BP 26513

F - 21065 Dijon cedex

Téléphone : 03.80.39.36.57

Télécopie : 03.80.39.54.79

Courriel : cathy.perret@u-bourgogne.fr

Résumé

Cet article a pour objectif de mieux comprendre les phénomènes de mobilité géographique des bacheliers entrant à l'université. Si la mobilité géographique lors de l'entrée à l'université apparaît comme un phénomène marginal, la mise en évidence du poids de l'origine sociale, du genre et du parcours de formation comme facteurs explicatifs des migrations inter-régionales interrogent sur les processus d'auto-sélection à l'oeuvre. Mais plus encore, la mise en évidence d'importants effets sectoriels et régionaux pose avec acuité la question du rôle de l'offre de formation universitaire dans les stratégies étudiantes.

Mots clés : Université – Migration – Parcours de formation - Régions - Etudiants

Abstract:

This paper aims at understanding the regional mobility of new entrants to university. The regional mobility is marginal. But, the impact of social and academic characteristics shows that self selection processes exist. The combine effects of fields and regions impacts highlight the role of availability of university program on student choice.

Key words: University – Migration – Student choices – Regions

¹ Les résultats présentés sont pour l'essentiel issus de 2 rapports de recherche intitulés « Mobilités des jeunes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales » dans le cadre d'une réponse à un appel à projets de recherche coordonné par la DEP, le Ministère de la Recherche et la DATAR « Education et formation : disparités territoriales et régionales ». Ces rapports ont été produits par l'UMR « Géographie-cités » Universités Paris 1, Paris 7 et ENS-LSH Lyon et l'UMR Théma /Centre associé Céreq de Besançon.

INTRODUCTION

L'étude des migrations est au confluent de plusieurs disciplines. Démographes, géographes, économistes, sociologues et mêmes historiens s'attachent à examiner et expliquer les phénomènes migratoires. Plusieurs disciplines ont donc produit des analyses différentes et complémentaires sur les mobilités. Dans cette recherche, une approche micro-économique de la migration a, au départ, été privilégiée. Précisons que recourant aux outils statistiques et économétriques, les travaux empiriques réalisés mettent l'accent sur les analyses des déterminants individuels des migrations en les reliant à des facteurs économiques et sociaux. Toutefois, ces travaux laissent apparaître un champ de recherche qui est loin d'être unifié (Jayet, 1996). En fait, les travaux empiriques sur les mobilités sont principalement développés en référence à deux approches : l'analyse hédonique (Graves & Linneman, 1979) et le concept de capital humain (Sjaastad, 1962). Dans ce dernier cas, la mobilité est notamment appréhendée comme le résultat d'une décision individuelle visant à l'amélioration de la situation de l'individu à long terme (Sjaastad, *op.cit.* ; Greenwood, 1975), sachant que toute mobilité géographique à court terme est coûteuse tant du point de vue financier que psychologique. La mobilité géographique réalisée pendant la formation peut ainsi être considérée comme un investissement en formation (Millot, 1976), investissement qui devrait ensuite être rentabilisé sur le marché du travail à la sortie de formation....Coûts et opportunités professionnelles futures sont donc les premiers ressorts de la migration.

Toutefois, à l'image des travaux consacrés aux parcours de formation des étudiants, il ne faut pas oublier le fait que les jeunes peuvent exprimer des arbitrages diversifiés, parce que le poids alloué au rendement et au risque peut varier en fonction de certaines caractéristiques

individuelles. L'existence de pratiques d'auto-sélection en termes de migration, comme elles peuvent exister au niveau des choix des jeunes concernant leurs études, n'est donc pas à négliger... Rappelons à cet égard que les rares travaux réalisés en France sur la mobilité géographique des étudiants ont mis en évidence que les migrations de formation n'obéissent pas seulement à des logiques économiques (Charlot, Chevalier et Pottier, 1991 ; Béduwé, 1994). Les variables économiques n'ayant pas toujours d'impact sur la mobilité de formation, la mobilité de formation ne s'explique pas directement par une anticipation économique de leur future insertion professionnelle, mais résultait plus de contraintes familiales, comme par exemple la possibilité de bénéficier d'aides financières des parents...

C'est pourquoi, dans cet article, qui vise mieux comprendre les phénomènes de mobilité géographique en cours de formation, c'est finalement la manière dont peuvent se combiner les stratégies de mobilités géographiques et les choix d'études des étudiants qui est plus précisément étudiée. Quels sont donc les facteurs qui favorisent la migration durant les études ? Pour ce faire, la première partie de ce travail présente les données et méthodes utilisées. Les principaux résultats des analyses menées sont exposés dans trois autres parties, consacrées respectivement aux singularités disciplinaires en termes de migration, aux impacts de l'environnement social et du parcours scolaire des jeunes, et enfin, aux différences et particularités des 22 régions françaises métropolitaines. L'accent mis sur la dimension régionale des migrations est apparu nécessaire dans cette recherche car les travaux réalisés dans les années 90 mettaient l'accent sur les effets de la concentration de l'offre de formation universitaire. Or, depuis U 2000, la diffusion de l'offre de formation de 1^{er} cycle sur le territoire national, et notamment de l'offre universitaire, n'est plus à démontrer (DATAR, 1998). L'examen des mobilités des jeunes bacheliers entrant à l'université apparaît alors

d'autant plus intéressante pour répondre à la question suivante : cette offre de formation peut-elle donc encore jouer un rôle ?

I. ETUDIER LES MIGRATIONS DES BACHELIERS : DONNEES ET METHODES

I.1 Données et champ de l'étude : les limites et les possibles

L'étude des migrations inter-régionales des bacheliers est réalisée à partir des données relevant de l'enquête annuelle de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) menée auprès des établissements universitaires concernant les caractéristiques de chaque étudiant qui y est inscrit². Ont été systématiquement exclus de l'analyse, les étudiants âgés (ayant plus de 35 ans) et les étudiants relevant du régime de la formation continue (les motivations des études pouvant être très largement différentes : reconversion professionnelle, loisirs avec par exemple les universités du 3^{ème} âge etc.). De même, les étudiants n'ayant pas la nationalité française n'ont pas été retenus dans la mesure où la discrimination des étudiants venant de l'étranger ou non, c'est-à-dire ayant effectué leur scolarité en France, demeure impossible avec les informations mises à notre disposition. Signalons que le lieu de résidence des parents ne peut être connu à partir du fichier de couplage.

Ce travail s'appuie sur un échantillon de 225 353 jeunes inscrits pour la première fois à l'université à la rentrée 1999 dans un établissement de France métropolitaine (néo-bacheliers). Ayant obtenu leur baccalauréat lors de la session de juin ou septembre de cette même année dans l'une des académies métropolitaines, ils sont âgés de moins de 35 ans, de nationalité française et relèvent du régime de la formation initiale. Les jeunes dont la PCS des parents

² Ces données sont regroupées dans un fichier appelé « fichier de couplage » qui rassemble les informations de deux cohortes d'inscrits à l'université.

n'est pas renseignée ont été exclus de l'étude, compte tenu d'un effet régional remarquable. En effet, 44% des individus pour lesquels la PCS des parents n'est pas renseignée sont inscrits en Ile-de-France, alors que cette région n'accueille que 20% des nouveaux bacheliers entrant à l'université. Cet effet est sans aucun doute lié aux modalités de saisie des inscriptions dans les universités franciliennes.

Les mobilités géographiques des bacheliers sont appréciées par les changements de région lors de l'entrée à l'université. En effet, le lieu d'obtention du baccalauréat est seulement connu à un niveau régional (des informations géographiques plus fines ne sont pas disponibles dans ce corpus de données). On parlera ainsi de mobilité inter-régionale. Elle est appréhendée en comparant la région d'obtention du baccalauréat en 1999 à la région de l'établissement universitaire d'inscription en 1999. Dans cette recherche, les mobilités sont décomposées en plusieurs types : les mobilités en direction d'une région de province limitrophe et celles en direction d'une région de province non limitrophe, ainsi que les mobilités en direction de la région parisienne pour les jeunes provinciaux.

I2. Les changements de région des bacheliers entrant à l'université

Un bachelier sur dix entrant à l'université s'inscrit dans une région différente de sa région d'obtention du baccalauréat (11%). Selon les secteurs disciplinaires, cette proportion varie, passant de 15% pour les jeunes inscrits en IUT à 8% des jeunes optant pour des études juridiques ou économiques (cf. tableau 1). Un tel résultat n'apparaît pas surprenant au regard de la diffusion de l'offre universitaire sur le territoire national. La mobilité géographique lors de l'entrée à l'université apparaît ainsi comme un phénomène marginal. Ce qui pose ainsi avec d'autant plus d'acuité la question des motivations à la migration. On peut difficilement

expliquer la plus forte propension des bacheliers, optant pour des études universitaires professionnalisantes, à changer de région par l'offre de formation. En effet, ce type d'équipement universitaire est celui qui est le plus fortement présent dans toutes des régions (Baron, 2005). En revanche, y opposer des effets liés au processus de sélection des étudiants, par les établissements, apparaît comme un facteur explicatif plus convainquant des différences entre filières.

Les bacheliers d'Ile-de-France sont moins enclins à entreprendre des études universitaires hors de la région (3%) que les jeunes formés dans une région de province (12%). On peut sans doute voir dans cette capacité de rétention de la région parisienne les effets d'une offre de formation supérieure particulièrement développée. Si la quasi-totalité des bacheliers de la région parisienne s'inscrit dans l'un des nombreux établissements de la région, dans certaines régions les départs de bacheliers sont massifs : 41% d'entre eux quittent la Corse pour débiter un cursus universitaire ; plus du tiers font de même en Picardie et plus du quart en Bourgogne et en Champagne-Ardenne. Ainsi même si depuis une vingtaine d'année l'offre de formation universitaire s'est largement diffusée sur le territoire national (Baron, 2004), certaines régions sont soumises à un exode important de leurs jeunes bacheliers.

Dans trois quarts des cas, les départs des jeunes franciliens sont synonymes d'une mobilité que l'on peut qualifier de lointaine, puisqu'ils partent pour des régions de province non limitrophes à la région parisienne. Les jeunes d'Ile-de-France s'inscrivent en IUT et Sciences-Staps tendent à un peu plus privilégier les régions du bassin parisien : environ le tiers d'entre eux sont partis pour des régions limitrophes contre seulement environ un quart des migrants parisiens. On retrouve ici un résultat bien connu sur les faiblesses des échanges entre la région parisienne et ses régions limitrophes. Les destinations des bacheliers diplômés en province

sont différentes. Dans deux cas sur dix, les départs se font au profit de la région parisienne sauf dans les secteurs Santé et IUT où les départs pour l’Ile-de-France sont moins marqués. Les mobilités en direction d’une autre région de province sont dans près de huit cas sur dix des mobilités pour une région limitrophe à la celle d’obtention du baccalauréat. On peut sans doute voir dans la singularité des comportements des bacheliers parisiens un effet de la faible attractivité des universités des régions du Bassin Parisien (Baron & Perret, à paraître). En effet, sans entrer sur les questions de réputation de l’offre de formation, ces universités ne peuvent rivaliser avec des universités qui offrent l’avantage d’un plus grand dépaysement pour les étudiants.

Tableau 1. Mobilité régionale des bacheliers selon les secteurs disciplinaires
Regional mobility of new entrants to university according to academic fields

	Droit- Eco-AES	LSH	Sciences- Staps	Santé	IUT	Ensemble
% mobiles	8,1	11,1	9,5	9,4	15,2	10,7
Jeunes ayant eu leur bac en Ile-de-France						
% mobiles	2	2,2	3,9	3,1	6,2	3,1
dont mobilité vers région de province non limitrophe	85,5	85,9	69,1	76,8	66,3	75,5
dont mobilité vers région de province limitrophe	14,5	14,1	30,9	23,2	33,7	24,5
Jeunes ayant eu leur bac en province						
% mobiles	10	13,1	10,9	10,9	16,6	12,5
dont mobilité vers Ile-de-France	21,1	18,6	17,4	8,7	9,9	16
dont mobilité vers une région de province	78,9	81,4	82,6	91,3	90,1	84
dont mobilité vers région de province non limitrophe	25	19,7	27,8	18,6	21,5	22,4
dont mobilité vers région de province limitrophe	75	80,3	72,2	81,4	78,5	77,6

Sources : fichier de couplage 98-99, DEP, Perret., 2005

I3. Méthodes d’analyse des déterminants des mobilités géographiques des étudiants

Dans cette recherche, déterminants individuels, sociaux, scolaires et régionaux sont examinés en prenant en compte les différents types de mobilités et les différents secteurs disciplinaires. L’étude des déterminants de la migration individuelle est menée en trois grandes étapes à l’aide d’outils économétriques.

Première étape : des modèles logits multinomiaux pour étudier les choix de mobilités géographiques des jeunes

Les modèles logits polytomiques non ordonnés constituent une famille de modèles dont le modèle de base est le logit multinomial. Leurs domaines d'application sont très nombreux (choix d'un mode de transport, choix d'un parti politique lors d'une élection, choix d'un mode de garde des enfants en bas âge etc.). Ici, c'est le choix de migrer qui fait l'objet d'investigations, dans un contexte où on ne peut pas *a priori* classer les différents types de mobilités les uns par rapport aux autres. Dans les différents modèles logit multinomiaux, les variables explicatives des comportements migratoires des jeunes sont les caractéristiques des individus comme le genre, l'origine sociale, etc..

Les migrations des jeunes ont été divisées en plusieurs champs :

- ne pas changer de région ;
- changer de région pour aller étudier en Ile-de-France ;
- changer de région pour aller étudier dans une région située en province et limitrophe à sa région d'origine (région d'obtention du baccalauréat) ;
- changer de région pour aller étudier dans une région située en province et non limitrophe à sa région d'origine (région d'obtention du baccalauréat) ;

Compte tenu du fait que la nature des comportements étudiés diffère entre les provinciaux et les franciliens (la mobilité en direction de l'Ile-de-France n'existe pas en effet pour les franciliens), les modélisations ont été réalisées pour deux échantillons (respectivement les jeunes de province et les franciliens). En outre, afin de mieux apprécier les différences entre les secteurs disciplinaires pour les bacheliers ces modèles ont été réalisés pour chaque secteur disciplinaire.

Dans les différents modèles testés, l'introduction comme variables explicatives des régions d'obtention du baccalauréat permet d'étudier les disparités inter-régionales, en tenant compte des profils des jeunes et des secteurs disciplinaires. Compte tenu de la nature différenciée des mobilités entre provinciaux et franciliens, le recours à deux échantillons permet d'apprécier finement les déterminants des différents choix de mobilité. Toutefois, ce type d'étude ne permet pas d'appréhender les disparités inter-régionales entre les 22 régions métropolitaines, puisque les franciliens sont traités séparément. Il faut donc recourir à une analyse différente.

Deuxième étape : des modèles LOGIT dichotomiques pour comparer les effets régionaux de la migration des jeunes

Bien évidemment, les résultats des modèles logistiques multinomiaux, réalisés pour les jeunes formés en province, sont utiles pour mettre en évidence les disparités entre régions de province. Mais pour étudier les disparités à l'échelle des 22 régions métropolitaines, il devient nécessaire d'avoir une mesure de la mobilité équivalente quelque soit la région. Seule l'étude du choix de migrer ou de ne pas migrer devient alors pertinent pour les bacheliers. Celui-ci est examiné à l'aide de modèles logistiques dichotomiques où les régions sont introduites comme variables explicatives. Le choix de mobilité des jeunes est ainsi déterminé par la région d'origine du jeune et d'autres caractéristiques des individus (sexe, origine sociale, etc.). Le poids de l'appartenance régionale est ainsi quantifiable en examinant les écarts de probabilités entre les 22 régions métropolitaines. Ces estimations ont été également réalisées par secteurs disciplinaires afin d'étudier les différences de comportements régionaux au niveau de chaque secteur.

Troisième étape : des modèles LOGIT dichotomiques par région pour examiner les spécificités régionales

L'étude des particularités régionales, en termes de migration, consiste à déterminer si certaines régions se distinguent par la spécificité des comportements des jeunes migrants : les effets du genre, de l'origine sociale, du type de baccalauréat ou du secteur disciplinaire sont-ils par exemple très différents selon « l'origine » régionale des jeunes ?

Comme dans l'étape précédente, seul l'examen du choix de migrer ou de ne pas migrer peut être conduit au niveau des 22 régions métropolitaines. Ce choix est ainsi examiné à l'aide d'un modèle logit dichotomique pour chaque région (soit 22 modèles) Ce travail, de comparaison des déterminants des comportements migratoires des jeunes, s'appuie seulement sur l'examen des signes et significativité des paramètres des différents modèles estimés. Les analyses réalisées dans les étapes 2 et 3 permettent, au final, de mettre en évidence les différences régionales ; sans toutefois offrir la possibilité de quantifier le poids respectif des caractéristiques individuelles et des régions comme source de variance des comportements migratoires.

II. DES COMPORTEMENTS MIGRATOIRES TRES DIFFERENTS SELON LES DISCIPLINES

II.1. Le premier facteur de différenciation de la migration est la discipline

Les analyses multivariées de la mobilité permettent de réaffirmer l'existence de différenciations fortes entre les secteurs disciplinaires telles que nous les avons mis en

évidence précédemment. Ainsi, « toutes choses égales par ailleurs », les bacheliers qui s'inscrivent en IUT sont ceux qui changent le plus fréquemment de région lors de leur entrée à l'université. Un bachelier entrant en IUT a une probabilité de migrer supérieure de 5% à celle d'un bachelier optant pour une formation en Droit, en Sciences Economiques ou en Administration Economique et Sociale. Viennent ensuite les jeunes inscrits en Lettres-Sciences Humaines enfin dans les filières Sciences et STAPS. Les premiers ont une probabilité de changer de région supérieure de 2% à celle d'un jeune du secteur Droit-Economie-AES. Enfin, ce sont les bacheliers qui entreprennent des études universitaires dans le domaine de la Santé qui sont les moins mobiles (cf. Tableau 2).

Tableau 2 Les déterminants de la migration des bacheliers entrant à l'université
Mobility factors of new entrants to university according to academic fields

	Ensemble des étudiants		Secteurs disciplinaires de première inscription à l'Université									
			Droit-Economie-AES	IUT	Lettres-Sciences humaines	Santé	Sciences-STAPS					
			Titre ?	Significativité								
Constante	8,46	***	8,77	***	11,04	***	10,34	***	9,56	***	7,44	***
Genre			<i>Référence</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>Réf.</i>		<i>réf</i>	
Hommes	<i>réf</i>	<i>réf</i>										
Femmes	0,44	***		ns	2,29	***		ns	1,05	*		ns
Baccalauréat obtenu			<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>Réf.</i>		<i>réf</i>	
à l'heure	0,77	**	1,53	**		ns		ns		ns	1,08	**
en avance	-0,61	***		ns		ns		*		ns	-2	***
en retard	<i>réf</i>	<i>réf</i>	<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>	
Scientifiques	-0,56	*		ns		ns		*	6,86	*	-3,01	***
Littéraires	-2,52	***	-1,43	***	-4,18	***	-3,21	***		ns	-3,73	***
Economiques			-2,63	***	-2,99	***	-3,6	***	-3,38	***	-1,05	**
technologiques et professionnels	-2,49	***										
Agriculteurs	2,56	***	1,95	*	2,23	***	2,52	***	5,62	***	3,11	***
Indépendants et professions libérales			2,48	***		ns	2,58	***	3,73	***	1,56	***
Cadres	1,66	***										
Professions intermédiaires	3,31	***	5,72	***	1,6	***	4,58	***	2,37	***	3,33	***
Origine sociale			<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>		<i>réf</i>	
Employés	<i>réf</i>	<i>réf</i>										
Ouvriers	0,42	**	1,62	***		ns		ns	3,51	***		ns
Retraités	-1,54	***	-1,49	***	-2,42	***	-1,42	***		ns	-2,1	***
Inconnue	ns	ns	2,24	**	-1,5	*	1,38	**		ns		Ns
	1,04	**	2,39	***		ns	1,84	***		ns	1,21	*
Filières d'inscription à l'université												
Droit-Economie-AES	<i>réf</i>											
Lettres-Sciences humaines		1,54	***									
Sciences-STAPS		-0,86	***									
Santé		-1,74	***									
IUT		5,12	***									

L'individu de référence est un homme français ayant obtenu un baccalauréat scientifique à l'heure dont le père occupe une profession intermédiaire. Pour le modèle général, il est en outre inscrit à l'Université en Droit-Economie-AES. Des indicatrices de région de formation ont été introduites dans chaque modèle : elles sont le plus toujours significatives, comme le montre le graphique X. La Lorraine a été prise comme région de référence.

Note de lecture : Un jeune qui ne diffère de l'individu de référence que par son genre voit sa probabilité de migrer s'accroître de 44%.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C., 2005

II.2. Les choix de destination des bacheliers diffèrent selon les disciplines

Au-delà du fait d'être mobile lors de l'entrée à l'Université, la nature de la migration diffère également selon les secteurs disciplinaires (cf. Tableau 3). Les bacheliers qui s'inscrivent en IUT ont le plus de chances de partir vers une région de province limitrophe à la région d'obtention de leur baccalauréat que les autres bacheliers et dans une moindre mesure de partir pour une région de province non limitrophe. Un tel résultat tend à promouvoir l'idée d'un recrutement national des IUT plus généralisé que ne le laissent supposer certains travaux menés à une échelle locale sur les procédures de recrutement des IUT teintées de préférences régionalistes (Baron, 1999). En revanche, les jeunes de ce secteur sont peu enclins à effectuer une mobilité en direction de l'Ile-de-France. Dans le secteur Lettres-Sciences humaines, on relève également une plus forte propension à partir vers des régions limitrophes. En revanche, les jeunes bacheliers de province inscrits en Droit-Economie-AES ont plus souvent choisi de partir étudier en Ile-de-France que leurs homologues des autres secteurs disciplinaires. Ils s'opposent ainsi aux bacheliers entreprenant des études de Médecine, de Pharmacie ou d'Odontologie et dans une moindre mesure aux inscrits en Science-STAPS. En effet, les probabilités de migrer de ces bacheliers sont non seulement plus faibles que pour les autres bacheliers, mais elles se combinent avec des probabilités de migrer vers l'Ile-de-France plus faibles que dans les autres domaines.

Tableau 3 Effets moyens* des différentes caractéristiques scolaires et sociales sur les probabilités de migrer

Average impact of academic and social characteristics on probability to move between regions

	Migration vers une région de province limitrophe	Baccalauréat obtenu en Province			Baccalauréat obtenu en Ile-de-France		
		Migration vers une région de province non limitrophe	Migration vers IDF	Pas de migration	Migration vers une région de province limitrophe	Migration vers une région de province non limitrophe	Pas de migration
Caractéristiques socio-démographiques							
Hommes	Référence	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	réf
Femmes	0.70	0.19	-0.16	-0.73	-0.01	0.08	-0.07
Origine sociale : fille ou fils							
d'agriculteurs	4.93	-0.29	-0.23	-4.41	4.82	3.95	-8.76
de indépendants	1.43	-0.09	0.45	-1.79	0.33	-0.44	0.12
Cadres	0.53	0.96	1.82	-3.31	0.26	0.32	-0.58
professions intermédiaires	réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	réf
Employés	0.14	0.33	-0.02	-0.45	0.10	0.03	-0.14
Ouvriers	-0.74	-0.79	-0.30	1.82	0.01	-1.79	1.78
Retraités	-0.41	0.04	0.55	-0.19	0.35	0.18	-0.52
sans profession	-0.82	0.43	1.42	-1.03	0.22	-0.30	0.08
Caractéristiques scolaires							
Type de baccalauréat							
Littéraire	-0.72	0.18	-0.04	0.58	-0.10	-0.16	0.25
Economique	-2.44	-0.55	-0.93	3.91	-0.17	-0.33	0.51
Scientifiques	réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	réf
Technologiques et professionnels	-2.61	-0.72	-1.07	4.41	0.11	-0.05	-0.06
Baccalauréat obtenu							
A l'heure	réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	réf
En retard	-0.78	0.38	-0.45	0.84	-0.22	0.46	-0.24
En avance	-0.48	0.18	1.21	-0.91	-0.16	0.16	0
Filières d'inscription à l'université							
Droit-Economie-AES	réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	réf
Lettres-Sciences Humaines	2.15	-0.08	0.11	-2.18	2.20	-0.16	-2.04
Sciences- Staps	-0.62	0.21	-0.97	1.38	-0.52	0.27	0.25
Santé	0.36	-0.51	-1.84	2.00	0.29	-0.60	0.31
IUT	5.58	1.32	-0.65	-6.25	5.78	1.38	-7.16

*différences moyennes des probabilités prédites (cf. Annexe 1).

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C.,2005

III. ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PARCOURS SCOLAIRE SONT DES FACTEURS DE MIGRATION LORS DE L'ENTREE A L'UNIVERSITE

III.1. L'influence du contexte social

En France, depuis les travaux de Bourdieu et Passeron (1964), il est largement admis que les choix de formation et la réussite des étudiants au sein de l'université peuvent être conditionnés par l'origine sociale. Or, le fait de quitter sa région lors de l'entrée à l'université paraît également conditionné par l'origine sociale. Etre enfant de cadres ou être fille ou fils de parents exerçant une profession indépendante ou libérale s'avère favorable à la mobilité. De

même, ce sont les enfants d'agriculteurs qui sont les plus enclins à changer de région « toutes choses égales par ailleurs ». En revanche, être enfant d'ouvrier constituerait plutôt un frein (cf. Tableau 2). Ce frein peut être réel, induit par un soutien financier plus faible au moment des études. Ces effets de l'origine sociale existent pour tous les secteurs. Les bacheliers les plus mobiles sont soit les enfants de cadres dans le cas d'une première inscription en Droit-Economie-AES, ou en Lettres-Sciences humaines ou enfin en Sciences-STAPS, soit les enfants d'agriculteurs dans le cas d'un début de cursus en IUT ou dans le domaine de la Santé. L'une des spécificités des enfants d'agriculteurs tient à la nature de leur mobilité (cf. Tableau 3) : ces jeunes ont avec les enfants d'ouvriers, les plus faibles chances de partir étudier en Ile-de-France ; ils ont en revanche la plus forte probabilité de partir pour une région de province limitrophe de celle dans laquelle ils ont obtenu leur baccalauréat. « Toutes choses égales par ailleurs », les enfants issus des milieux les plus aisés ont plus de chances de partir faire leurs études universitaires en Ile-de-France (cf. Tableau 3). Ce dernier constat est valable pour tous les secteurs de formation retenus (cf. Tableau 4). Les choix de destinations des bacheliers portent l'empreinte des contextes familiaux. Même si des spécificités sectorielles existent à ce niveau. Les bacheliers d'origine modeste s'inscrivant en Lettres-Sciences humaines se distinguent par le fait que la migration est plus fréquemment à destination d'une région de province lointaine. Ces mêmes jeunes entreprenant des études en IUT n'ont pas une aversion plus marquée pour les régions lointaines ou proches ; ce résultat faisant écho aux modalités de recrutement de ces filières (cf. Tableau 4).

Mais au-delà des aspects financiers engendrés par le fait de poursuivre ses études hors de sa région d'origine, il ne faut sans doute pas négliger des effets d'auto-sélection dans les choix de migration en cours de formation, migration et choix de formation étant liés. Les travaux sur les stratégies de formation des étudiants ont en effet souligné que des pratiques d'auto-

sélection existent et qu'elles peuvent être conditionnées par l'origine sociale (Duru & Mingat, 1979, 1988 ; Cherkaoui, 1978). Ainsi, en dehors du cas des départs pour la région parisienne, l'examen des mobilités des jeunes issus de milieux modestes pour des régions voisines ou au contraire éloignées de leur région d'origine (appréhendée par la région d'obtention du baccalauréat), selon qu'ils s'inscrivent en IUT ou dans les autres filières, est à cet égard des plus intéressants. Une fois que le choix de migrer ou de ne pas migrer est fait, deux situations coexistent :

- si ces jeunes ont été recrutés par des IUT, il n'y a alors aucune différence en termes de destination ;
- en revanche, pour les filières ne pratiquant pas de sélection lors de l'entrée, des restent non sélectives, les jeunes préfèrent des régions proches.

Cette différence entre filières sélectives et non sélectives au sein de l'université apparaît comme un argument de l'existence de pratiques d'auto-sélection dans la migration indépendantes des questions de coûts.

III.2. Le parcours scolaire joue lors de la décision de migration

« Toutes choses égales par ailleurs », la mobilité est également liée à la nature des études suivies au lycée. Les titulaires d'un baccalauréat scientifique émigrent plus volontiers (cf. Tableau 2). Reste que globalement les comportements des scientifiques et des littéraires apparaissent relativement proches (les écarts de probabilités sont faibles), sauf quand ils intègrent les domaines de formation aux métiers de la Santé et les cursus universitaires en Sciences ou STAPS. Dans ces deux domaines, les inscriptions des étudiants ayant un baccalauréat littéraire sont peu fréquentes. Ces nouveaux étudiants choisissant *a priori* des filières, qui ne leur sont pas destinées, ont des comportements migratoires très spécifiques :

dans les filières de la Santé, ce choix se combine avec une forte probabilité de changer de région ; dans les filières Sciences ou STAPS, ce choix est marqué par une forte sédentarité. Apparaissant comme les moins mobiles, les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, et dans une moindre mesure ceux d'un baccalauréat en sciences économiques et sociales, sont également ceux qui partent le moins fréquemment étudier dans un établissement francilien (cf. Tableau 3). Notons à cet égard la particularité des jeunes inscrits en IUT où ce sont les bacheliers en sciences économiques qui quittent le moins souvent leur région et qui choisissent le moins souvent d'aller en Ile-de-France (cf. Tableau 4).

Les effets du type de baccalauréat se combinent avec la réussite scolaire traduite par l'âge d'obtention du baccalauréat. « Toutes choses égales par ailleurs », les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat en retard migrent moins. Ceux qui sont en avance ont plus tendance à changer de région lors de leur entrée à l'université (cf. Tableau 2), ils privilégient plus fréquemment un départ pour l'Ile-de-France (cf. Tableau 3). Ces effets de la réussite scolaire, sur les comportements migratoires, sont notables en Droit-Economie-AES et en Sciences-STAPS (cf. Tableaux 2, 3 et 4).

Ces choix différenciés de migration, impliquant des choix de formation supérieure, nous renvoient encore une fois à la littérature sur les stratégies de formation des étudiants. Cette dernière a notamment mis en avant que les étudiants ayant les conditions les plus favorables, notamment au regard de leurs caractéristiques scolaires, ont un comportement qui favorise le risque, alors que des étudiants dotés de caractéristiques plus défavorables s'orientent plus en fonction de leurs chances de réussite ou d'échec, en négligeant de ce fait les caractéristiques de leur carrière future (Duru & Mingat, *op.cit*). Ce type de modélisation des parcours dans l'enseignement supérieur, selon les coûts et les opportunités professionnelles possibles dans les différentes filières, peut être appliqué au cas de la mobilité géographique de formation. En

effet n'oublions pas qu'un étudiant choisissant de migrer prend un risque supplémentaire, puisque le coût de sa formation risque de n'être que plus élevé, et par conséquent plus difficile à rentabiliser ensuite sur le marché du travail, selon la logique des analyses en termes de capital humain d'investissement éducatif. A moins, que la migration vers l'Ile-de-France se concrétise par une formation constituant un atout précieux sur le marché de l'emploi....

III.3 Des différences notables entre les filles et les garçons en termes de destination

« Toutes choses égales par ailleurs », les bachelières de province apparaissent plus mobiles que les bacheliers. Mais ce constat général doit être très vite relativisé, car il est en partie lié à la répartition sectorielle de la population. En fait cet effet du genre est seulement valable pour les bacheliers qui entrent en IUT et, dans une moindre mesure, qui intègrent le secteur de la Santé (cf. Tableau 2). En revanche, le genre possède un effet significatif dans les choix de destinations (cf. Tableau 3). Les femmes privilégient davantage des départs vers des régions de province, notamment des régions limitrophes à leur région d'origine. Tandis que les hommes ont une probabilité plus forte d'aller étudier dans un établissement universitaire de la région francilienne. Cette différence entre filles et garçons existe dans tous les secteurs disciplinaires (cf. Tableau 4).

Un tel résultat éclaire un nouvel aspect des choix et motivations étudiantes. Stratégies de formation et de migration pouvant être fortement interdépendants, les filles montrent ici un nouvel aspect de la spécificité, maintes fois démontrée, de leurs choix d'orientation (Duru-Bellat, 2004). Sachant que toute migration est coûteuse, et que le fait de partir étudier en Ile-de-France suppose des coûts encore plus élevés, compte tenu notamment du marché de l'immobilier, faut-il voir dans les différences de destinations entre filles et garçons des effets

de choix familiaux : les parents dépensant un peu plus dans la formation de leurs fils, comparativement à leur fille ? Faut-il voir dans ces différences des effets d'auto-sélection plus marquées chez les filles, sachant que les taux de réussite dans les universités franciennes sont moins élevés qu'en province ? Ou faut-il encore rechercher d'autres facteurs explicatifs de ces effets du genre résultant par exemple de perceptions différentes de l'éloignement : les filles étant plus attachées à leur environnement familial et amical ou voire déjà plus engagées dans leur vie sentimentale, elles tendraient à privilégier une mobilité permettant de concilier de fréquents retours à la maison (coûts de transports moins importants compte tenu des distances à parcourir et/ou pouvant être supportés du fait de loyers moins élevés que dans la capitale).

Tableau 4. Effets moyens* des différentes caractéristiques scolaires et sociales sur les probabilités de migrer selon les secteurs disciplinaires pour les bacheliers de province

Average impact of academic and social characteristics on probability to move between regions according to academic fields (out of Paris entrants)

	LSH				DROIT-ECONOMIE-AES				SCIENCES-STAPS				IUT				SANTÉ				
	Mig. vers région provin ce lim.	Mig. vers région province non lim.	Mig. vers IDF	Pas mig.	Mig. vers région provin ce lim.	Mig. vers région province non lim.	Mig. vers Ile-de-France	Pas mig.	Mig. vers région provin ce lim.	Mig. vers région province non lim.	Mig. vers IDF	Pas mig.	Mig. vers région provin ce lim.	Mig. vers région province non lim.	Mig. vers IDF	Pas mig.	Mig. vers région provin ce lim.	Mig. vers région province non lim.	Mig. vers IDF	Pas mig.	
Caractéristiques socio-démographiques																					
Hommes	réf	Réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Femmes	0,26	0,08	-0,54	0,21	0,74	-0,05	-0,19	-0,5	0,42	-0,22	-0,36	0,15	1,34	1,08	0,3	-2,72	0,72	0,01	0,11	-0,84	
Origine sociale : fille ou fils																					
d'agriculteurs	3,19	-0,08	-0,65		1,66	-0,37	0	-1,29	3,64	-0,79	0,45	-3,31	3,67	-0,71	-0,43	-2,54	5,14	-0,39	-0,12	-4,62	
de indépendants	1,83	0,13	0,66		1,5	-0,17	1,02	-2,36	1,51	-0,07	0,7	-2,13	0,27	-0,04	0,21	-0,45	2,6	0,75	-0,05	-3,31	
Cadres	1,08	1,01	2,69		1,73	1,11	2,17	-5	1,02	1	2,16	-4,18	-0,59	1,29	0,98	-1,69	0,45	0,93	0,84	-2,22	
Professions intermédiaires	réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	
Employés	0,11	0,25	-0,14		0,84	0,39	-0,06	-1,17	-0,11	0,09	0,3	-0,29	-0,83	0,38	0,3	0,15	1,25	1,48	0,28	-3	
Ouvriers	-0,55	-0,34	-0,42		-0,04	-0,79	-0,31	1,13	-0,54	-1,22	-0,45	2,21	-1,4	-1,44	-0,14	2,97	0	0,08	-0,16	-0,02	
Retraités	0,03	0,07	1,33		0,64	0,79	0,7	-2,13	-0,13	0,3	0,03	-0,2	-1,6	-0,74	0,3	2,04	0,22	0,34	0,07	-0,64	
sans profession (chômeurs, inactifs hors retraités)	-1,06	0,59	2,43		0,24	0,51	1,21	-1,97	0,27	0,27	0,91	-1,45	-1,2	0,57	-0,33	0,95	-0,03	0,53	0,3	-0,8	
Caractéristiques scolaires																					
Type de baccalauréat																					
Littéraire	-0,67	0,34	-0,29	0,61	-0,07	-0,12	-0,66	85	-1,52	-1,36	-1,26	4,14	-1,83	1,81	0,86	-0,84	5,54	2,38	-0,95	-6,97	
Economique	-2,25	-0,32	-1,67	4,25	-0,15	-0,28	-1,54	1,97	-3,26	-1,07	-1,08	5,41	-4,93	-1,21	-0,49	6,63	-4,47	1,17	3,06	0,24	
Scientifiques	réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	
Technologiques et professionnels	-2,72	-0,58	-1,55	4,85	-0,78	-0,55	-2,25	3,58	-0,74	-0,48	-0,83	2,05	-3,53	-0,93	-0,33	4,79	-3,09	-0,26	-0,17	3,52	
Baccalauréat obtenu																					
A l'heure	réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	réf	Réf	Réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	
En retard	-0,46	0,53	-0,73	0,67	-0,89	0,22	0,03	0,65	-1,77	-0,34	-0,87	2,97	-0,55	0,94	0,01	-0,4	-0,39	0,96	-0,11	-0,47	
En avance	-0,63	-0,06	0,88	-0,18	0,2	0,74	0,71	-1,65	-0,06	0,13	1,88	-1,95	-1,04	-0,26	0,48	0,81	-0,45	0,65	0,2	-0,41	

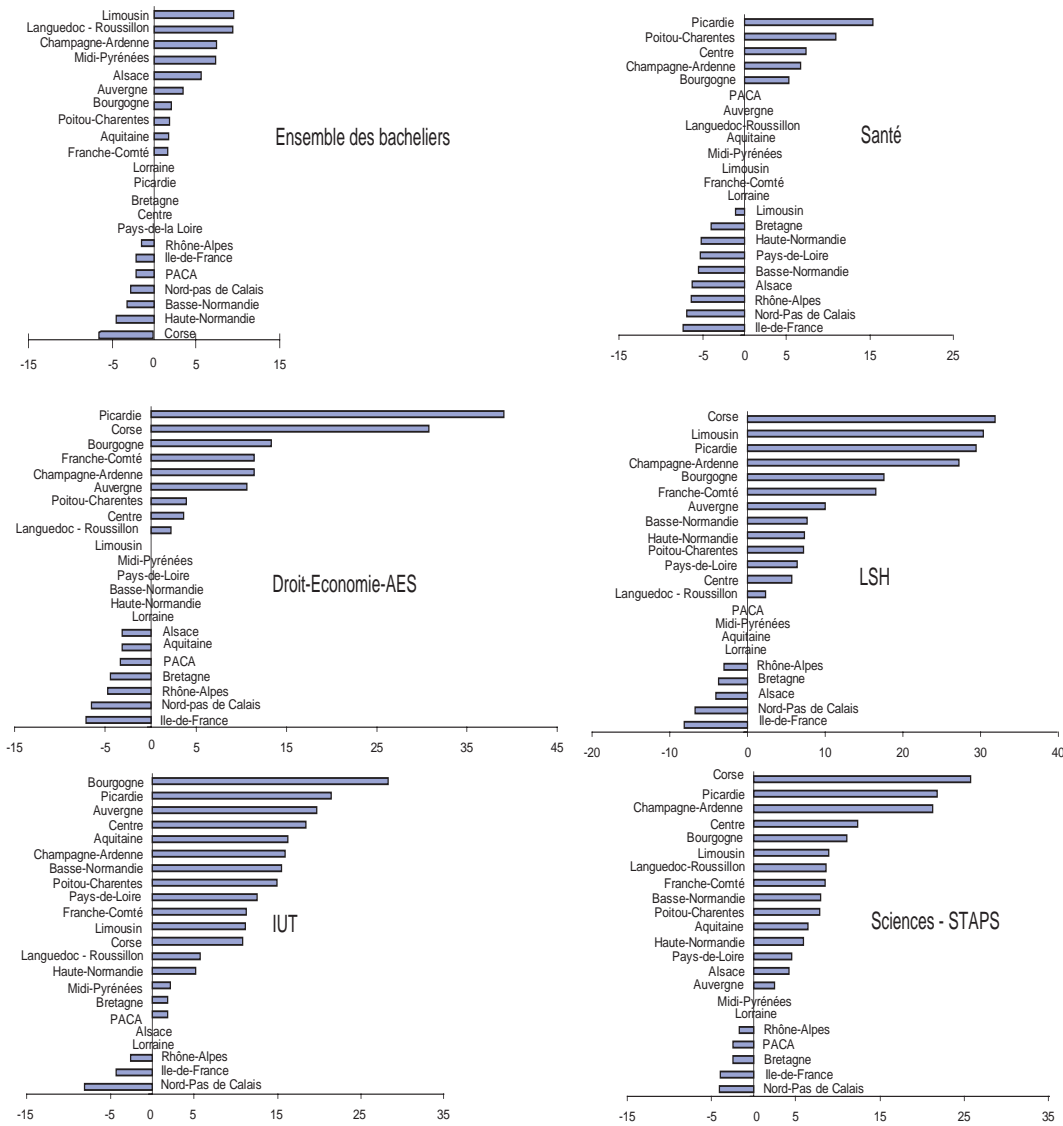
*différences moyennes des probabilités prédites (cf. Annexe 1).

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C., 2005

IV. Des migrations fortement conditionnées par le contexte régional

Au-delà des filières d'inscription à l'Université, des facteurs de réussite scolaire et des caractéristiques sociales des bacheliers, la région d'obtention du baccalauréat conditionne très fortement la décision de migration des jeunes bacheliers. Ainsi, « toutes choses égales » quant au genre du titulaire du baccalauréat, quant à son origine sociale, son âge, au type de baccalauréat obtenu et au secteur disciplinaire d'inscription à l'Université, les bacheliers originaires de Corse, de Picardie, de Champagne-Ardenne, de Bourgogne ou de la région Centre sont toujours plus mobiles que ceux d'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes ou d'Alsace (cf. Figure 1).

Figure 1 : Régions d'obtention du baccalauréat et propensions à migrer pour étudier à l'Université
Regional origin of new entrants on probability of migration



Note de lecture : toutes choses égales par ailleurs un bachelier du Limousin a plus de chance de migrer à l'entrée à l'Université qu'un bachelier lorrain (individu de référence). Sa probabilité de migrer est supérieure de 8 points. A l'inverse un bachelier corse a beaucoup moins de chance de migrer qu'un bachelier lorrain : sa probabilité de migrer est inférieure de 8 points.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-1999; Perret C., 2005

IV.1. Le poids du contexte régional est différent selon les secteurs disciplinaires

Certes, le poids de l'appartenance régionale varie selon les secteurs disciplinaires. Le secteur Droit-Economie-AES est marqué par les plus fortes disparités inter-régionales « toutes choses égales par ailleurs ». En effet, c'est pour ce secteur que le coefficient de variation calculé à

partir des probabilités estimées par les modèles logistiques (cf. annexe 2) est le plus élevé : 0,89 contre 0,68 en Lettres-Sciences Humaines, 0,64 en Santé et 0,60 en Sciences-Staps. En revanche, les disparités inter-régionales sont les plus ténues pour les migrations des bacheliers intégrant un IUT (le coefficient de variation des taux d'émigration « toutes choses égales par ailleurs » est égal à 0,47). Sans doute, faut-il voir dans ce dernier résultat, les effets de la diffusion de l'offre de formation d'IUT à l'intérieur de l'ensemble des régions métropolitaines. Mais, au final, quel que soit le secteur disciplinaire d'inscription, les effets régionaux liés à la région d'obtention du baccalauréat jouent souvent dans le même sens (cf. Tableau 5). On remarque ainsi une très forte relation entre les effets régionaux pour les bacheliers s'inscrivant en Droit, Economie ou AES et ceux identifiés pour les bacheliers qui s'inscrivent dans les formations universitaires de Sciences ou STAPS (coefficient de corrélation égal à +0,835). L'exemple de la Corse est édifiant : les bacheliers s'inscrivant en Droit, Economie ou AES voient leur probabilité de migrer augmenter considérablement du fait d'avoir passé leur baccalauréat dans cette région (effet régional égal à 30) ; il en est de même pour les bacheliers s'inscrivant en Sciences ou STAPS (effet régional égal à 25,8). L'exemple de l'Ile-de-France l'est également, puisque les bacheliers s'inscrivant en Droit, Economie ou AES voient leur probabilité de migrer diminuer nettement du fait d'avoir passé leur baccalauréat dans cette région (effet régional égal à -7,1) ; il en va de même pour les bacheliers s'inscrivant en Sciences et STAPS (effet régional égal à -4,0). Un fait remarquable toutefois : quand on envisage l'ensemble des bacheliers s'inscrivant à l'Université, tous secteurs disciplinaires confondus, les effets régionaux, qui sont identifiés, ne correspondent pas avec ceux mis en évidence selon les secteurs disciplinaires d'inscription (les coefficients de corrélation pris deux à deux ne sont pas significatifs). Pour illustrer cette apparente contradiction, on peut citer le cas de l'Aquitaine : les bacheliers s'inscrivant à l'Université voient leur probabilité de migrer augmenter du fait d'avoir passé leur baccalauréat dans cette

région (effet régional égal à 1,7). Quand on se focalise uniquement sur les bacheliers s'inscrivant soit en Droit, soit en Economie, soit en AES cette même probabilité de migrer est freinée du fait d'avoir passé leur baccalauréat en région Aquitaine (effet régional égal à -3,2).

Tableau 5. Corrélations des effets de l'appartenance régionale sur les probabilités de migrer pour les bacheliers et secteurs disciplinaires d'inscription à l'Université

Correlation between impact of regional origin on probability of migration for new entrants according academic fields

		Inscriptions à l'Université					
		Tous secteurs disciplinaires	en Droit, Economie, AES	en IUT	en Lettres, Sciences Humaines	en Médecine, Pharmacie, Odontologie	en Sciences et STAPS
Inscriptions à l'Université	Tous secteurs disciplinaires	1					
	en Droit, Economie, AES	-0,104	1				
	en IUT	0,156	0,605	1			
	en Lettres, Sciences Humaines	0,126	0,801	0,656	1		
	en Médecine, Pharmacie, Odontologie	0,220	0,673	0,677	0,560	1	
	en Sciences et STAPS	0,048	0,835	0,673	0,864	0,635	1

En gras, valeurs significatives (hors diagonale) au seuil alpha=0,050 (Test bilatéral)

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-1999; Perret C.,2005

IV.2. Des comportements migratoires régionaux spécifiques et variés

L'examen de la nature des mobilités des bacheliers, lors de leur entrée à l'université, met en lumière des comportements régionaux spécifiques en termes de destination (cf. Tableau 6). Les régions du Bassin Parisien se distinguent par le fait que les bacheliers ont une forte probabilité de partir étudier en Ile-de-France « toutes choses égales par ailleurs ». Parmi ces régions, la Bourgogne, le Centre et la Champagne-Ardenne ont également les plus fortes chances que leurs jeunes partent pour des régions plus lointaines.

Tableau 6. Effets moyens* de l'appartenance régionale sur les probabilités de migrer pour les bacheliers de province
Average impact of regional origin on probability to move between regions (out of Paris entrants)

Région d'obtention du baccalauréat	Migration vers			Pas de migration
	Une région de province limitrophe	Une région de province non limitrophe	l'Ile de France	
Alsace	-2.05	0.80	0.02	1.23
Aquitaine	3.14	0.27	0.10	-3.51
Auvergne	8.25	0.30	0.18	-8.73
Basse-Normandie	4.93	0.40	1.37	-6.71
Bourgogne	10.80	2.45	2.77	-16.02
Bretagne	-3.22	0.59	0.17	2.46
Centre	1.10	2.88	5.18	-9.16
Champagne-Ardenne	9.10	5.42	3.00	-17.52
Corse	29.29	1.39	1.33	-32.01**
Franche-Comté	10.17	0.24	0.05	-10.45
Haute-Normandie	-1.50	1.51	4.18	-4.19
Languedoc-Roussillon	5.09	-0.80	0.08	-4.37
Limousin	11.00	0.57	0.56	-12.12
Lorraine	réf	Réf	réf	réf
Midi-Pyrénées	1.03	-0.64	-0.05	-0.34
Nord-Pas-de-Calais	-5.77	-0.41	0.02	6.16
Pays-de-la Loire	3.02	0.69	0.95	-4.67
Picardie	14.90*	1.26	9.58	-25.75**
Poitou-Charentes	6.05	1.40	0.63	-8.08
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-0.62	-0.37	0.10	0.89
Rhône-Alpes	-2.40	-0.68	-0.16	3.24*

*différences moyennes des probabilités prédites (cf. Annexe 1).

Notes de lecture : * « toutes choses égales par ailleurs », un bachelier picard a une probabilité de migrer vers une région voisine (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie) de près de 15 points supérieure à un bachelier lorrain pris comme référence.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-1999; Perret C., 2005

Notons enfin une variété des comportements migratoires des jeunes selon les régions. Peu de régions adhèrent complètement au schéma général, mis en évidence précédemment, dans lequel les jeunes des secteurs Sciences-Staps et Santé sont les moins enclins à changer de région et s'opposent ainsi aux bacheliers inscrits en IUT et dans le secteur Lettres-Sciences humaines. Les effets des secteurs disciplinaires apparaissent même très différents d'une région à l'autre (cf. Tableau 7). Dans certaines régions comme l'Alsace, l'Aquitaine, le Centre et l'Ile-de-France, ce sont les bacheliers de Sciences-Staps qui migrent le plus souvent. Dans d'autres comme la Bretagne, Champagne-Ardenne, le Limousin, Poitou-Charentes, PACA et l'Ile-de-France, les bacheliers qui s'inscrivent à l'université dans les domaines de la Santé

figurent parmi les plus mobiles. Certaines régions se distinguent par la spécificité des comportements migratoires de leurs bacheliers :

- en Ile-de-France, les jeunes inscrits en Droit-Economie-AES et en Lettres-Sciences humaines quittent en effet moins fréquemment leur région que les jeunes des autres secteurs disciplinaires,
- en Picardie, ce ne sont pas les bacheliers inscrits en IUT qui changent le plus souvent de région, mais ceux inscrits en Droit-Economie-AES,
- en Picardie et en Midi-Pyrénées, les bacheliers ayant choisi des études juridiques et économiques partent plus de leur région que ceux entreprenant des études en Lettres-Sciences Humaines.

Plus encore, certaines régions se distinguent par la spécificité des comportements des jeunes migrants, les effets du genre, de l'origine sociale comme du type de baccalauréat pouvant être très différents selon l'origine géographique des jeunes (cf. Tableau 7). En Alsace, les bacheliers de l'année quittent moins leur région que bacheliers, contrairement à ce qui se passe en Midi-Pyrénées, en Bretagne et dans le Limousin. Dans le Sud de la France (PACA, Aquitaine et Midi-Pyrénées), comme en Rhône-Alpes et certaines régions du Bassin Parisien (Centre, Picardie et Haute-Normandie), les bacheliers enfants d'agriculteurs ont un comportement qui se rapproche de celui des fils et filles de cadres. En Auvergne, le fait de quitter sa région apparaît peu marqué par la nature du baccalauréat. Enfin, ce ne sont pas toujours les jeunes scientifiques, qui ont la plus forte probabilité de quitter leur région d'obtention du baccalauréat pour entrer à l'université. De manière assez contre intuitive, les comportements des jeunes scientifiques et littéraires sont relativement similaires dans près de deux tiers des régions. En Alsace comme en Aquitaine, ce sont les titulaires d'un baccalauréat technologique qui sont les plus mobiles.

Tableau 7. Les spécificités régionales des mobilités des bacheliers entrant à l'université **Regional specificities of new entrants mobility**

Variables	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardennes	Corse	Franche-Comte	Haute-Normandie	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Midi-Pyrénées	Nord-Pas-de-Calais	Pays-de-la-Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône-Alpes	Ile-de-France
Caractéristiques socio-démographiques																						
Hommes	réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Femmes	-					+		+					+		+			+				
Origine sociale : fille ou fils																						
d'agriculteurs		+					+		+						+					+	+	-
de indépendants			+	-	+	+				+	+					+	+	+	+			+
cadres	+	+	+			+	+							+		+	+	+	+			+
professions intermédiaires	réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
employés				-				-						+				+	-		+	+
ouvriers	-	+		-			-	-	-				-		-	-	-	+		-	-	-
retraités														+			+					
sans profession (chômeurs, inactifs hors retraités)		+		-	+		+	-										+				
Caractéristiques scolaires																						
Type de baccalauréat																						
Littéraire								-	-				-		-					-	-	
Economique				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Scientifiques	réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Technologiques et professionnels	+	+		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat obtenu																						
A l'heure	réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
En retard					-	+	-	-		-		-		-					-			+
En avance	+																					
Filières d'inscription à l'université																						
Droit-Economie-AES	réf	Réf	réf	réf	Réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf	réf
Lettres-Sciences Humaines								+	+		+		+		-		+	-		+	+	
Sciences- Staps	+	+	-		-		+		-	-				-	-			-		-		+
Santé		+	-		-	+		-	+	-	-		+		-			-	+	+	-	+
IUT	+	+	+		+	+	+		+	-	+						+	-	+	+	+	+

Note : Les signes + et – renvoient aux signes des coefficients significatifs (au moins à 10 %) des modèles logistiques réalisés pour chaque région.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C.,2005

CONCLUSION

Les travaux relatifs à l'enseignement supérieur se concentrent sur des thèmes tels que les stratégies et les parcours de formation des étudiants, les conditions et les trajectoires d'insertion professionnelle des diplômés, le fonctionnement du système d'enseignement supérieur. Ces travaux abordent rarement les questions des migrations de populations liées à l'enseignement supérieur. Au cours de ces vingt dernières années, l'examen des mobilités des jeunes de l'enseignement supérieur s'est ainsi essentiellement décliné du point de vue social. Nombreuses sont ainsi les études sociologiques à avoir montré le rôle de l'appartenance à des groupes de population, particulièrement les catégories socio-professionnelles des parents, dans la détermination des stratégies et des parcours des étudiants. Toutefois, les mobilités ne sauraient être réduites à une simple illustration de la mobilité sociale. En France, la mobilité géographique en cours de formation n'a guère fait l'objet d'investigations. Pourtant, l'analyse des phénomènes migratoires des étudiants se révèle finalement être riche d'enseignements en apportant un éclairage nouveau sur les choix de formation de ces jeunes.

L'examen des facteurs de migrations des bacheliers entrant à l'université rappelle l'existence de pratiques d'auto-sélection dans les choix de formation des étudiants. Les jeunes dotés des caractéristiques les plus favorables (parcours scolaire et environnement social) font des choix de formation moins contraints et peut être plus ambitieux. De ce point de vue, il est intéressant de rappeler que de telles dimensions apparaissent moins prégnantes pour les jeunes en IUT, c'est-à-dire lorsque l'entrée en formation est sélective... De même les jeunes hommes et femmes ne font pas les mêmes choix de migration et donc pas les mêmes choix de formation universitaire... Le poids des ressources financières pour poursuivre ses études loin de chez soi est posé dans cet article, au vu des effets de l'origine sociale. Ce résultat ne peut

qu'interroger sur la place du système de formation universitaire français et de ses étudiants dans l'Europe de l'enseignement supérieur promouvant l'augmentation de la mobilité des étudiants depuis la déclaration de Bologne. Quel accompagnement efficace de la mobilité transnationale des étudiants ?

Si plus de sept nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études à l'université, ils changent rarement de région à cette occasion : la mobilité géographique lors de l'entrée à l'université est un phénomène marginal. Toutefois, ceci pose avec d'autant plus d'acuité la question des motivations à la migration. De manière radicale, on peut voir dans ce résultat le fait que l'offre de formation régionale satisfait aux attentes du plus grand nombre de jeunes bacheliers. On pourrait même aller jusqu'à conclure que les volontés des décideurs publics régionaux de garder leurs jeunes, par un développement de l'offre de formation qu'ils ont parfois en partie impulsée et soutenue financièrement, sont satisfaites. Toutefois, les spécificités disciplinaires sont marquées et les disparités régionales restent fortes. Plus encore, l'étude des mobilités géographiques des étudiants ne fait que révéler certaines dimensions du fonctionnement du système de formation français à l'heure de la mise en place d'un système de formation harmonisé au niveau européen. Plus précisément, à la fin des années 80, il ressortait que la concentration territoriale des formations supérieures pesait sur les choix de formation et les stratégies de mobilité géographique des étudiants (Charlot et al., *op.cit.*). Depuis, la déconcentration de l'offre de formation universitaire, symbolisée par les plans d'équipements universitaires U2000 et U3000, des effets d'offre de formation perdurent, puisqu'il existe de fortes différences entre les secteurs et que le poids du contexte régional ne peut qu'être affirmé au regard des résultats présentés dans cet article. Comment donc comprendre et analyser ce rôle de l'offre de formation ? Précisons que de récents travaux ont révélé l'existence de différents systèmes de formation supérieure régionale (Baron, Caro,

Perret et Amet , 2003 ; Baron, 2004). En France, il existe ainsi des spécificités régionales fortes, qui se sont modifiées par rapport aux début des années 90, mais qui persistent actuellement même au niveau des premiers cycles. Il y a fort à parier que la prise en compte de ces spécificités régionales disciplinaires, en termes d'équipements universitaires, est une des nouvelles clés de la compréhension des stratégies de migration et de formation des étudiants.

Annexe 1: Méthode de calcul des effets moyens des variables explicatives des modèles logit multinomiaux

Il existe deux manières de présenter les résultats d'un modèle économétrique. La première consiste à transcrire directement les résultats de l'estimation, c'est-à-dire de regrouper dans un tableau les valeurs des paramètres estimés accompagnés de leur écart-type et d'une indication sur la significativité. La seconde, d'une lecture plus aisée pour des non spécialistes, nécessite de faire des calculs supplémentaires permettant d'évaluer plus directement les effets moyens des différentes variables explicatives sur l'appartenance à une catégorie. Ces deux types de présentation sont complémentaires. Dans un souci de lisibilité et de facilité de lecture des résultats, le second type de présentation est retenu dans ce travail.

Le tableau des effets moyens des variables

Le principe est le suivant : on fixe toutes les variables explicatives sauf une. En la faisant varier, on cherche à estimer de combien de points augmente ou diminue les probabilités de migrer (migration vers Ile-de-France, vers région de province limitrophe, non migration etc.). Par exemple, lors de l'entrée à l'université de combien augmente la probabilité de migrer vers une région de province limitrophe lorsqu'on est inscrit en IUT, les autres variables (âge au baccalauréat, origine sociale, sexe, région d'origine) restent constantes ? Ou encore quelles sont les chances respectives d'une femme et d'un homme, ayant les mêmes caractéristiques, de migrer vers l'Ile-de-France ?

On présente donc des différences de probabilités prédites par le modèle, au lieu des paramètres estimés. Ce mode de présentation présente au moins deux avantages : il n'oblige pas à faire systématiquement mention de la catégorie de référence, et le fait de chiffrer l'effet de chaque variable par un nombre de points de probabilité permet d'avoir une évaluation plus directe que celle donnée par les paramètres.

Techniquement le type de calculs à effectuer dépend de la nature de la variable :

- Si la variable est continue, on calcule les dérivées des X probabilités selon la formule suivante :

$$\frac{\delta P(j|x)}{\delta x_{(k)}} = \left[\beta_{kj} - \sum_{h=1}^J \beta_{kh} P(h|x) \right] P(j|x)$$

Chaque dérivée mesure l'impact, sur la probabilité d'un type de migration, d'une augmentation d'une unité de la valeur explicative. Comme elles dépendent des valeurs prises par les autres variables explicatives du modèle, on les calcule pour chaque individu, puis on fait la moyenne de ces dérivées calculées individuellement. Ce faisant, on obtient un impact moyen de la variable sur les probabilité d'un type de migration.

- Si la variable est binaire, la notion de dérivée n'existe pas. Pour en obtenir l'équivalent, on calcule pour chaque individu, d'une part la probabilité prédite par le modèle lorsque la variable binaire prend la valeur 1, les autres variables explicatives restant fixées à leurs valeurs ; d'autre part la probabilité prédite lorsque la variable binaire prend la valeur 0, les autres variables explicatives restant fixées à leurs valeurs. On fait la différence de ces deux quantités. On en prend la moyenne sur l'ensemble des individus.

- Si la variable est polytomique à M modalités (M>2), on fait le même type de calcul que précédemment avec une variable binaire. On commence par calculer, pour chaque individu, la probabilité prédite par le modèle pour la modalité de référence, les autres variables explicatives restant fixées à leurs valeurs. Puis on calcule pour chacune des M-1 autres modalités de la variable, la probabilité prédite par le modèle (les autres variables explicatives gardant leurs valeurs), dont on prend la différence avec la probabilité prédite pour la modalité de référence. On obtient ainsi pour chaque individu, M-1 différence de probabilités prédites. On en prend la moyenne.

Annexe 2: Méthode de caractérisation des disparités inter-régionales

À l'aide des modèles LOGIT dichotomiques il est possible de quantifier les écarts régionaux en termes de mobilité des jeunes. L'introduction des régions d'origine dans un modèle de comportement migratoire permet ainsi de proposer une estimation des taux d'émigration régionaux « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en tenant compte des profils des jeunes (). De même, l'introduction des régions de destination des jeunes comme variables explicatives permet de produire une estimation des taux d'immigration régionaux « toutes choses égales par ailleurs ». Ces estimations reposent en effet sur les probabilités prédites par les modèles pour chacune des 22 régions métropolitaines.

La comparaison de la distribution des taux d'émigration réels et des taux d'émigration « toutes choses égales par ailleurs » (comme des taux d'immigration) à l'aide d'indicateurs de dispersion peut être un précieux instrument pour appréhender dans quelle mesure les disparités régionales sont en partie expliquées par les différences de profils des jeunes selon les régions. En effet, n'oublions pas que les profils des jeunes diffèrent d'une région à l'autre.

Bibliographie

Afsa Essafi C., (2004). « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théories et applications », série *Documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE*, n°0301, INSEE, 97 p.

Baron M., (2004). *La formation supérieure en régions (France)*, Cybergéo, n°279, 19 p.

Baron M., (2005). « Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90 », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 281-300.

Baron M., Caro P., Perret C. & Amet X., (2003). *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1^{er} rapport de la convention de recherche MJER-DATAR-DEP, 161 p.

Baron M. & Perret C., (2004). « Migrations étudiantes et territoires universitaires : vers une uniformisation des pratiques ? », Toulouse, *Actes du colloques du RESUP « Les figures territoriales de l'Université »* (à paraître).

Baron M. & Perret C., (2005). « Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? », *L'Espace géographique* (à paraître).

Baron M., Caro P., Cuney F. & Perret C., (2005). *Mobilités géographiques étudiantes : quelles disparités régionales ?* Besançon, 2^e rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR.

Becker G.S., (1962). “ Investment in human capital : a theoretical analysis ”, *Journal of Political Economy*, Supplement 70.

Béduwé C., (1994). « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, n°48, pp. 3-21.

Boudon R., (1973). *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin.

Bourdieu P. & Passeron J.-C., (1964). *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.

Bourdieu P. & Passeron J.-C., (1966). *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.

Charlot A., Chevalier L. & Pottier F., (1991). « Diplômés de l'enseignement supérieur : migrations interrégionales et mobilité géographique », in *Formation et Développement Régional en Europe*, Documentation Française, 1991

Cherkaoui M., (1978). « Sur l'inégalité des chances scolaires : à propos du rapport Coleman », *Revue Française de Sociologie*, n°19, pp.237-260.

DATAR (coord.), (1998). *Développement universitaire et développement territorial. L'impact du plan U 2 000 (1990-1995)*, Paris, La documentation Française, coll. Informations et analyses, 209 p.

- De Gaudemar J.-P. (dir.), (1991). *Formation et développement régional en Europe*, Paris, La Documentation Française - DATAR.
- Duru-Bellat M., (2005). *L'école des filles*, l'Harmattan : Paris.
- Duru-Bellat M. & Mingat A., (1979). "Comportement des bacheliers, modèle de choix des disciplines", *Consommation*, 3-4, pp.245-262.
- Duru-Bellat M. & Mingat A., (1988). « Les disparités des carrières individuelles à l'université : une dialectique de la sélection et de l'autosélection », *L'Année Sociologique*, p.309-340.
- Felouzis G., (2001). « Les délocalisations universitaires et la démocratisation de l'enseignement supérieur », *Revue Française de Pédagogie*, n°136, pp.53-63.
- Filâtre D. (dir), (1997). « *Université 2000 : les effets des implantations nouvelles* », Toulouse, rapport de recherche pour la DATAR, vol 1 et 2.
- Fremont A., Hérin R. & Joly J., (1992). « *Atlas de la France universitaire* ». Paris, Reclus-La Documentation Française, Coll Dynamiques du territoire, 272 p
- Gourieroux C., (1989). *Econométrie des variables qualitatives*, Paris, Economica.
- Graves P.E. & Linneman P.D., (1979). " Household migration: theoretical and empirical results ", *Journal of Urban Economics*, 6, pp.383-404.
- Greenwood M.J., (1995). « Internal migration in developed countries », *Demography*, 9(3), pp. 371-382.
- Greenwood M.J., (1997). " Internal migration in developed countries ", *Handbook of Population and Family Economics*, Ed by M.R. Rosenzweig and O. Stark, 647-720.
- Jayet H., (1996). « L'analyse économique des migrations », *Revue économique*, vol.47, n°2, pp.193-224.
- Julien P., Lacanier J. & Pougnaud J., (2001). « Les études supérieures : un motif de migration », *INSEE PREMIERE*, n°813, novembre.

Maddala G., (1983). *Limited-dependant and qualitative variables in econometrics*, Cambridge, Cambridge University press.

Millot B., (1976). « *La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques* », thèse complémentaire, Dijon, Irédu

Mincer J., (1978). « Family migration decisions », *Journal of Political Economy*, vol.86, n°5, pp.749-773.

Saint-Julien T., (2003). « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in Ciattoni A. et Veyret, Y. (Dir.), *Les fondamentaux de la Géographie*, Paris, Armand Colin, pp.163-168.

Sjaastad L., (1962). « The Costs and Returns of Human Migration », *Journal of Political Economy*, n° 70, pp.80-93.